

LE PIERRE- BRILLANT

Val-Brillant

Volume 8 No 5

28 octobre 1987

**MISE EN CANDIDATURE
DU 18 OCTOBRE 1987**

Réélu sans opposition

MAIRE: Marcel Auclair

SIÈGE NO 2: Fernand Bélanger

SIÈGE NO 3: Colombe Fournier

SIÈGE NO 4: Bruno Beaulieu



Votre salaire... voyez-y!

Depuis le premier octobre, le salaire minimum est de 4,55\$ l'heure. Pour les salariés à pourboire, il est de 3,83\$ et pour les domestiques qui résident chez leurs employeurs, de 161,00\$ par semaine.

La Loi sur les normes du travail prévoit aussi que le salaire d'un employé doit être versé à intervalles réguliers ne dépassant pas 16 jours; que l'employeur a un mois pour remettre à un nouvel employé sa première paie et que si le jour de paie tombe un jour férié chômé, le salaire doit être versé le jour ouvrable précédent.

Pour plus de détails, procurez-vous la brochure «Salaires» à nos bureaux.

Travailler au gouvernement...

Deux possibilités s'offrent à vous:

Un emploi permanent - les avis de concours sont publiés dans les journaux et affichés à l'Office des ressources humaines et dans les centres d'emploi.

Un emploi occasionnel - Pour répondre à des besoins temporaires, tous les ministères engagent des professionnels, techniciens, employés de bureau ou ouvriers. Pour vous inscrire, complétez «l'Offre de service occasionnel» pour chaque emploi désiré et faites-le parvenir aux ministères de votre choix. Les candidats sont appelés selon l'ordre de priorité des inscriptions. Procurez-vous le formulaire à Communication Québec.

Un fléau, le braconnage!

Chasser et pêcher sans respecter les règles, les lieux et le temps, avec des engins prohibés ou sans permis... c'est braconner! Et braconner, c'est voler!

Votre collaboration est demandée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour lutter contre ce fléau. C'est simple: composez sans frais S.O.S. Braconnage au: 1-800-463-4191. En toute confidentialité, vous dénoncez l'acte de braconnage dont vous avez eu connaissance. Les autorités concernées feront le reste. Ce service est disponible jour et nuit, sept jours par semaine. Pour connaître les modifications aux règlements, demandez à Communication-Québec la brochure «Pêche, chasse et piégeage 1987-1988».



Rejoignez Communication-Québec à:

Rimouski:
164, rue Saint Germain Est
Rimouski G5L 1A8 722-3939

Gaspé:
167, rue de la Reine
Gaspé G0C 1R0 368-2550

Îles-de-la-Madeleine:
224, Route Principale
Cap aux Meules G0B 1B0 986-3222

Pour éviter les frais interurbains, faites «0» et demandez Zénith Communication-Québec

Québec ☐☐



LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Raymond
GAUTHIER Ludivine B
LAUZIER Marie-Paule
PELLETIER Colette
TURCOTTE Françoise

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

LAUZIER René

Montage

Turcotte Denise

DISTRIBUTION

TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

Imprimerie Service

• Amqui 629-4321

Tirage: 750 copies

Abonnement: 8.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième classe

Enregistrement 5 5 6 8



ATTENTION

Nous vous demandons
de nous fournir vos articles
pour le 25 du mois
précédent la prochaine
parution afin que nous
puissions commencer
à rédiger le journal
quelques jours avant la
mise en page.

Merci
La Direction

LES ETINCELLES de Val-Brillant

La relocalisation de la bibliothèque municipale de Val-Brillant dans les anciens locaux de l'OTJ vient sans contredit améliorer ce service destiné à la population de cette municipalité depuis cinq ans déjà.

Auparavant logée dans un local de l'école primaire. La bibliothèque municipale offre depuis son réaménagement à ses usagers un confort accru, un vaste choix de volumes en fait un meilleur service: un service de qualité.

Évidemment, cette relocalisation ne s'est pas faite sans la participation de bénévoles et l'appui technique et financier de la corporation municipale de l'endroit. Mme Michelle Lauzier bénévole depuis cinq ans à la bibliothèque leur adresse ici un remerciement tout spécial et invite la population, jeunes et moins jeunes à profiter du service.

6 000 livres sont actuellement à la disposition du grand public sans oublier les services de prêts de disques, de cassettes et de peintures. De plus, les personnes en charge à la bibliothèque vous informe qu'il vous est toujours possible de s'adresser au bureau pour formuler vos demandes spéciales en livres.

Actuellement bénévoles à la bibliothèque municipale de Val-Brillant. Mes Michelle Lauzier, Adèle Tremblay, Rita Lauzier et Nathalie Michaud, vous accueillent les mardis entre 19h00 et 21h00 et les jeudis de 13h00 à 16h00. Une invitation toute spéciale est adressée à la population rurale à venir fréquenter les lieux et à utiliser les services de la bibliothèque municipale. Également, Mme Lauzier signale aux personnes âgées qui lui sera toujours possible de répondre à leurs besoins en lecture. Il est de plus à signaler qu'il a toujours place à l'initiative de nouveaux bénévoles à la bibliothèque municipale de Val-Brillant.

Ces articles sont tirés du journal l'INFORMATION du 9 et du 12 octobre 1987.

Mme Sylvie Audy nous a permis de reproduire les écrits.

Nouvelle de la bibliothèque municipale

Les parents dont leurs enfants font partie du Corps de clairs et de majorettes Les Etincelles de Val-Brillant devront faire preuve d'un peu plus d'implication et faire acte de présence plus régulière sinon le risque de voir disparaître cette association est jugé imminent.

C'est la précision et l'ultimatum que lance madame Michelle Lauzier qui espère que le message sera lu et mis en pratique par tous ceux et celles concernés.

La participation des membres fait tellement défaut au sein de l'organisme que le conseil d'administration est actuelle à la recherche d'une personne pouvant remplir les fonctions de secrétaire aux assemblées régulières. Assemblées régulières quand elles ont bien lieu car faute de quorum la semaine dernière la réunion du conseil d'administration a dû être reportée.

Il n'y a pas que la participation des parents qui fasse défaut, le recrutement des jeunes serait aussi chose difficile pour l'organisme. A preuve, pendant la période de recrutement qui s'est étendue durant tout le mois de septembre, 10 jeunes seulement ont manifesté de l'intérêt.

S'ajoute aux deux problèmes pré-cités, comme s'il n'en était pas assez le manque de relève au niveau des "instructeurs". Disposé à former ceux et celles qui démontreraient une quelconque curiosité et/ou aptitudes pour les postes d'instructeurs (jeunes ou plus âgés) l'organisme espère le plus rapidement possible combler les postes d'instructeurs laissés vacants à la fin de la dernière saison.

Gens de Sayabec et de Val-Brillant vous êtes intéressés? Contactez dans délai Michelle Lauzier (Val-Brillant) ou Lorette Marcoux (Sayabec).





Le mois de septembre dernier fut le mois adopté aux décisions. Le mini-congrès de l'U.P.A. (Union des Producteurs Agricoles) est toujours l'occasion pour échanger nos idées. De formuler de bonnes résolutions qui sont acheminées et défendues au congrès à la Fédération du Bas St-Laurent de Rimouski. Ces résolutions aussi imposantes qu'elles peuvent être, elle atteignent le Provincial ou elles sont remises à jour et avec tout le pouvoir qu'elles contiennent, influencent nos grands de l'Agriculture et du Gouvernement. C'est pour cette raison que beaucoup plus de monde il y a, c'est un support indispensable. Les différences de caractère de chacun apporte la richesse à tous, et que ce dialogue est un moyen de se comprendre avec ses points d'appui qui se trouvent essentiels.

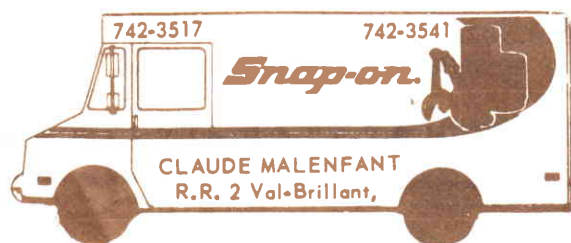
Nous aurons au cours de l'année à transformer nos actions communes en action concrète. A savoir sensibiliser des gens qui ne sont pas familiers avec nos problèmes. Une union plus solidaire entre les agriculteurs est une solidarité forte et ancienne qui dépend largement de nos efforts entre collaboration Agriculteur de notre région en devenir. Le schéma d'aménagement par exemple: A CHAQUE PROJET SON PERMIS; il y a déjà 3 ou 4 ans qu'il est sur table. Il est important de s'assurer que notre projet soit réalisé en conformité avec les règlements. L'urbanisme de votre municipalité. Cette dernière peut obtenir la garantie notamment que votre projet

soit conforme aux usagés autorisés que toute construction érigée sur son territoire soit de bonne qualité et que son apparence s'intègre à l'entourage. Que ce soit un permis de construction, de lotissement ou d'autorisation de brûlage. Le fonctionnaire responsable de l'application des règlements vous précisera quel type de documents vous sera nécessaire. Il est de premier ordre de ce temps-là d'assister aux réunions mensuelles de son conseil municipal. A surveiller ces avantages à notre agriculture, POUR, CONTRE, qui sera inscrit sur le schéma d'aménagement ce que sera l'accroissement significatif de notre coopération. Nous devons reformer ce qui doit être et non ce qui ne doit pas être.

Nous devons profiter de nos réunions pour se solidariser ensemble sur les sujets qui nous intéressent et pouvoir beaucoup en parler en dehors. Avoir une capacité de communiquer dans un même langage. Nous avons un dialogue d'agriculteur qu'il faut enrichir pour nous et pour l'approche du monde en général. Gardons les idées hautes mais utilisons-les comme il faut.

La formation des hommes et des femmes se continue chaque année. Vous pouvez trouver la formation qui vous convient en communiquant avec la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia.

Colette Pelletier



Jules inc.
Fournier

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227

VAL-BRILLANT

QUINCAILLERIE
VAL-BRILLANT ENR.

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons

Esso

Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.

Val-Brillant

742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

Les affaires

Concours LOGO Municipal

Avis est par les présentes donné que lors de la session régulière du 4 mai 1987, le conseil municipal de Val-Brillant a lancé un concours intitulé "Logo municipal". Le but de ce concours est de doter la municipalité d'un sigle distinctif lui permettant de s'identifier ainsi que ses biens. Un prix de 50.00\$ sera remis au gagnant de ce concours. Les règles suivantes s'appliquent à ce concours:

- 1- Le concours est ouvert à tous les citoyens et citoyennes de Val-Brillant. Les membres du conseil municipal et les employés permanents peuvent présenter des projets de logo, mais ne sont pas admissibles au prix.
- 2- Chaque projet de logo ou sigle doit être présenté sur une feuille de 21.5 par 28 cm (8 1/2 x 11 po.). Tout autre grandeur de feuille entraîne le rejet automatique du dessin.
- 3- Les projets ou dessins peuvent être faits soit à la gouache, à l'encre, au crayon, soit tout autre moyen, mais ne peuvent comporter plus de 2 couleurs. Les reproductions au photocopieur sont interdites.
- 4- Tous les projets ou dessins présentés deviennent la propriété exclusive de la municipalité de Val-Brillant.

5- Chaque dessin doit porter, à l'endos, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur.

6- Les participants à ce concours renoncent explicitement à tous les droits, en particulier leur droit d'auteur, sur les projets de logo soumis.

7- Toute personne peut faire parvenir plusieurs projets à la municipalité.

8- Les dessins soumis doivent être adressés au bureau municipal, 11 rue St-Pierre Ouest, au plus tard le 4 décembre 1987, à 16h00, date de clôture du concours.

9- Le nom du gagnant sera dévoilé lors de la session régulière du conseil municipal, le 8 septembre 1987.

10- Un prix de 50.00\$ sera attribué au gagnant.

La municipalité de Val-Brillant invite tous les citoyens et citoyennes à participer en grand nombre à ce concours visant à nous doter d'une identité propre.

Guy Leclerc
secrétaire-trésorier



SERVICE YVON COUTURE Enr.

Réparation d'appareils électro-ménagers
de toutes marques

- COMPTOIR DE PIÈCES -



Représentant autorisé:

"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

231, Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.



RE/MAX
rimouski inc.

courtier immobilier indépendant

paul yvan deléglise

agent immobilier

135 des gouverneurs
rimouski, qué.
G5L 7R2

bur.: 742-3839
rés.: 742-3201



CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le présent document constitue la première étape dans l'élaboration d'un centre communautaire. Vous trouverez dans les lignes suivantes les recommandations du comité concernant le terrain, le bâtiment.

Suite à l'analyse des contraintes et avantages de chaque site possible à la construction du centre communautaire, le comité a dû arrêter son choix sur le terrain de la cédrière.

Les terrains de la cédrière correspondent à tous les critères que nous nous étions fixés: accès à l'aqueduc et l'égoût, propriété de la municipalité, possibilité d'expansion, facilité de stationnement, possibilité d'intégration aux équipements existants. Cependant plusieurs considèrent que ce serait trop éloigné du centre du village, qu'un jour ou l'autre il faudrait paver le stationnement.

Concernant le bâtiment, nous suggérons de répartir les besoins sur deux niveaux:

1er étage: nous aurions la grande salle, la cuisine, le bar, les toilettes, le vestiaire et le local de rangement. De plus, on y retrouverait le bureau municipal ainsi qu'une petite salle du conseil.

2ième étage: la bibliothèque municipale, les locaux pour les fermières, les Etincelles, le journal, les Lions, les Scouts et d'autres organismes. De plus la voûte municipale, ainsi qu'un local pour la municipalité et éventuellement, un pour les loisirs.

En rationalisant le plus possible les différents locaux à l'étage, nous pourrions faire contenir sur 5 580 pieds carrés tous les locaux mentionnés à l'étage.

Voici comment pourrait être fait la répartition:

La grande salle	3145 pi. carrés
La cuisine	300
Le bar	150
Le vestiaire	150
Les toilettes	300
Le local de rangement	150
La salle du conseil	465
Bureau de sec. trës.	300
L'escalier	96
L'entrée	120
Les passages	404

Total 5580 po. carrés

Au sous-sol, un tel édifice devrait dégager environ 5 000 pi. carrés, ce qui est amplement suffisant pour la bibliothèque (1 000 pi carrés), les fermières (800 à 1000 pi carrés), la salle électrique et de chauffage, les locaux pour les organismes et des toilettes pour desservir le sous-sol.

Il devrait normalement être possible de construire un tel édifice pour un maximum de 300 000.00\$. Cependant toute corvée peut réduire les coûts de construction. Si nous prenons comme objectif 300 000.00\$ les différentes sommes sauvées à la construction pourraient servir à l'ameublement de cet édifice.

LEGUMES ETAGES

2 tasses de céleri
2 tasses de carottes
4 oignons
1 bte de tomates de 28 onces
1/2 bte d'eau
3 c. à soupe de beurre ou margarine
sel, poivre et persil

Fondre le gras et bien graisser un plat qui va au four, disposer le céleri coupé en menu morceaux, les carottes en tranches, les oignons aussi tranchés.

Verser les tomates l'eau et assaisonner. Cuire 2 1/2 heures à 350F.

On peut remplacer les tomates en boîte par la même quantité de tomates natures, après les avoir préparées.

Marie-Paule Lauzier

TETE FROMAGE

3 pattes de porc
1 gros oignon
4 branches de céleri
1 petite gousse d'ail
1 pincée d'épices mélangés
1/2 enveloppe de gélatine neutre
Knox (Céloporine)

Bien nettoyer les pattes, les cuire avec les légumes, enlever la peau et les os et passer la viande au hache-viande ou couper fin au couteau. Chauffer une boîte de consommé au boeuf Cambell avec la 1/2 enveloppe de gélatine.

Bien mélanger et verser dans des moules et refroidir.

Marie-Paule Lauzier



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Situé au 6 Place Lebel - Local 3
Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

Salon de coiffure
GISÈLE HARRISSON

Coiffeuse pour
femmes et hommes
Sur rendez-vous



Mardi au jeudi: 9h00 à 17h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à midi

178 route 132 Ouest
Val-Brillant **742-3858**

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ARGENT

L'argent seul tu adoreras et aimeras parfaitement

L'argent jamais ne mépriseras ni aucun bien pareillement

Le dimanche travailleras quand de l'argent ça rapportera

Père et mère tu honoreras si leur héritage est bien gras

Le tiers-monde tu aideras en autant que ça ne dérange pas

Ta conscience prostituras quand le capital te le demanderas.

Le bien d'autrui tu prendras sans te faire prendre légalement

Faux témoignage tu diras quand ta fortune l'exigera.

L'oeuvre de chair désireras n'importe où n'importe comment pourvu que se soit payant.

Le bien d'autrui tu désireras et tâcheras d'avoir au plus sacrant.

Une paroissienne

Spéciaux e
du me
au samedi in
Spécia
Toute coupe



MARCHE

Bière e
742-3
5, rue St-Pi
Val-Br
Cté Mar
P.C

OBJET & V
LOC

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco
742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES

Décès: A Québec est décédée le 29 août 1987, Mme Cécile Turcotte 73 ans épouse de M. Emile Dionne de Québec. Elle était la soeur de Messieurs Léonard et Epiphane Turcotte de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 17 septembre 1987, M. Albert St-Onge 71 ans 8 mois époux de Mme Anne-Marie St-Onge de notre paroisse.

- A St-Octave est décédé le 19 septembre 1987 M. Xavier Roussel 64 ans 6 mois époux de Mme Rita Dufour de St-Octave.

- A St-Octave est décédée le 19 septembre 1987, Mme Rolande Roussel 34 ans fille de feu M. Xavier Roussel et de Mme Rita Dufour.

M. Xavier Roussel était le frère de M. le curé Clément Roussel et de Sr. Mathilde Roussel de notre paroisse.

- A l'hôpital de Rimouski est décédé le 8 octobre 1987, M. Adrien Migneault 56 ans 8 mois, époux de Mme Rose-Aimée Gauthier de Rimouski. Service et sépulture à Val-Brillant. Il était le fils de M & Mme Auguste Migneault, le frère de : Mme Pierre Malenfant (Madeleine Migneault) de Mme Cyrille Turgeon (Agathe Migneault) de Mme Jacques Lévesque (Diane Migneault) et de M. Jean-Marc Migneault tous de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances: Frédéric né le 24 août 1987, fils de M & Mme Denis Lavoie (Johanne D'Amours). Parrain et marraine M & Mme Serge Tremblay (Diane D'Amours) oncle et tante de l'enfant.

- Julie née le 2 octobre 1987, fille de M & Mme Serge Tremblay (Diane D'Amours). Parrain et marraine M & Mme Martin D'Amours (Lucie Durette) oncle et tante de l'enfant.

Les bébés sont les petits-enfants de Mme Imelda D'Amours.

Félicitations aux heureux parents

Mariage: A Amqui le 4 septembre 1987, a eu lieu le mariage de M. Jules Fugère fils de M & Mme Joseph Fugère de Maria et Mlle Madeleine Roy fille de M & Mme Antoine Roy de notre paroisse.

Voeux de bonheur aux nouveaux époux

ANNONCES

Marché aux Puces: A vendre différents articles: poêles, frigidaires, meubles, radios, T.V., vaisselles, livres, bibelots, etc. Jean-Rock Poirier, Sortie Est du Village, Val-Brillant. Tél.: 742-3206.

Remerciements: Veuillez prendre note, que je ferme ma cordonnerie définitivement. Remerciements sincères à tous ceux et celles qui ont bien voulu m'encourager. Mme Cécile Beaulieu.

Bonne nouvelle: Vous possédez des produits de la gamme Artex ou Tri Chem (tube de peinture pour tissus) et vous désirez augmenter votre inventaire ou alors réparer ces derniers. Une solution contactez: Chantal Poirier représentante des Produits Tri-Chem Tél.: 778-3292. Vous faites vos vêtements, un dessin avec ces tubes, rehaussera vos confectations. Catalogue d'artisanat 1.00\$.

Gardienne: Je suis à la recherche d'une gardienne pour 2 enfants de 3 ans et 1/2 an, à partir du 16 novembre 1987 à la fin de mars 1988 pour le jour de 9 à 16h00. Tél.: 742-3540.

GENS DE CHEZ-NOUS

HAUTE DECORATION POUR UN FILS DE
VAL-BRILLANT



Laurent Pelletier onzième des enfants de Jos-Paul Pelletier et de Jeanne Anctil est né à Val-Brillant (Pointe aux bouleaux). Il est un des membres fondateurs de la Brigade ambulancière St-Jean à Princeville. Depuis 23 ans, il est officier divisionnaire. C'est à Princeville qu'il a fondé son foyer. Il y demeure toujours avec sa femme Carmen et leurs cinq enfants.

Le 30 octobre prochain à Ottawa, il sera admis au rang de Frère servant de l'"Ordre de Saint-Jean de Jérusalem". Il recevra

cette haute décoration des mains de son Excellence le gouverneur général du Canada Mme Jeanne Sauvé.

Parmi nos concitoyens, il est un des rares à recevoir cet hommage particulier. Un sincère "BRAVO" à notre frère Laurent et de chaleureuses félicitations de tous ses amis de Val-Brillant. Nous ne t'oublirons jamais et savons aussi apprécier tout le mérite de ta vie exemplaire.

Gemma & Armand Pelletier
Val-Brillant

Dossier SOUSCRIPTION POUR LA SURVIE DU JOURNAL

Mme Gemma Bélanger
M. Auguste Côté.
Mmes Antoine et Rita Paradis

MERCI

Nos généreux donateurs

Mme Simone Lévesque	Montréal
M. Bertrand Gendron	St-Georges de Beauce
M. Léo D'Amours	Manitouwadge, Ont.
M & Mme Gilbert Van Thienen (Monique Côté)	Belgique
M. Léo Tremblay	Sayabec
M. Pierre Jean	St-Léon le Grand
Mme Yvonne Paradis	St-Hubert
Mme L. Gagnon	Longueuil
Mme Yvonne D'Amours	Masson
M & Mme Thérèse et René Lechasseur	Mont-Joli
M. Alfred St-Pierre	St-Eustache
M. Laurent Pelletier	Princeville
Mme Céline Gagnon	Matapédia
Mme Marie-Anne Robichaud	Atholville N.B.
Mme Marguerite Mimeault	St-Jérôme
Mlle Andrée Auclair	Allemagne
Sr. Doria Durning	Ste-Anne-des-Monts
Mme Francine Lévesque Santerre	Rimouski

Mme Gemma Bélanger
M. Auguste Côté
Mmes Antoine et Rita Paradis

2 390\$

Merci

Boulangerie

Pâtisserie

Pains - Croissants
Pâtisseries Françaises - Gâteaux d'anniversaires
COMMANDEZ:

Chez Danièle Beauchamp

Rue St-Pierre Est
Val-Brillant, Qc
742-3896



TROUVER LA SOLUTION

Chaque année, le Club des Grandes langues organisent un concours pour ses membres. Cette année le concours porte sur le mime. Quelle déveine!

D'après les indices suivants, pouvez-vous découvrir les noms et les prénoms de chacun des membres, le sujet traité dans leur pantomime ainsi que le nombre d'années d'adhésion de chacun des membres au club?

INDICES

1. Le potier est membre du club depuis 12 ans. Il en est le doyen suivi de François.
2. Le vidangeur fait partie du club depuis 2 fois plus longtemps que Maurice. Margot est membre du club depuis 2 fois plus de temps que Jacques.
3. Ni Giroux ni Dionne n'ont présenté le pantomime du vidangeur.
4. Garneau est membre depuis 7 ans de plus que Beaulieu, qui lui, est membre depuis 2 ans de plus que le pilote.
5. Dionne n'a pas présenté le pantomime du cuisinier. Il n'est pas le plus jeune adhérent du club.
6. Maurice est membre depuis plus longtemps que Lise. Il est entré au club un an après Jacques.

Utilisez la grille ci-dessous pour vous aider à résoudre cette énigme.

Inscrivez-y les renseignements fournis par nos indices, par exemple :

Un X peut signifier un non catégorique et un point (.) peut représenter un oui.

Une fois que vous inscrivez oui (ou un point), n'oubliez pas de compléter par un non (ou un X) toutes les autres cases dans la rangée et la colonne où le oui est indiqué.

		François	Jacques	Lise	Margot	Maurice	Barman	Cuisinier	Pilote	Potier	Vidangeur	Années d'adhésion au club				
Asselin																
Beaulieu																
Dionne																
Garneau																
Giroux																
Années d'adhésion au club																
Barman																
Cuisinier																
Pilote																
Potier																
Vidangeur																

solution le mois prochain.

SANTÉ SÉCURITÉ

Semaine du 19 au 24 octobre 1987

Dans la campagne annuelle de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, la C.S.S.T. a mis l'accent cette année sur la prévention des yeux, des mains et du dos. La prévention ne s'applique pas seulement au travail, elle peut s'appliquer chez-nous, dans les loisirs et à l'école.

Pour cette année, j'aimerais attirer votre attention sur les blessures des yeux.

Extrait d'une conférence des optométristes du Québec en 86, on prétend que:

Près de 35% des blessures aux yeux sont attribuables:

1. 12% à des accidents qui surviennent à et autour de la maison

5% à pratique des sports, principalement le hockey, le racketball et le tennis.

18% à des jeux scolaires et parascolaires imprudents impliquant la mauvaise utilisation de carabine à plomb, de frondes, (bout de crayon) d'hameçons, de bouts de bois, de balles et de ballons, de la part des enfants.

Voici quelques moyens de prévention

1. ACCIDENTS DOMESTIQUE

Etes-vous utilisateurs de marteau, de tournevis, de scie, d'ammoniaque, de nettoyeurs à four, de tondeuse à gazon?

Faites-vous partie des personnes les plus exposés aux accidents domestiques?

PREVENTION

Ayez un comportement prudent, une utilisation et un rangement adéquat des outils, des produits domestiques, une éducation s'adressant à tous les membres de la famille.

Une vision adéquate et un protecteur oculaire adapté à ces travaux et à ces produits est essentielle pour garantir une diminution des risques et assurer une protection maximale. N'hésitez

PROTÉGER LES
YEUX
SAUVE
LA VUE



pas à investir dans l'achat de bons outils ou de produits efficaces.

2. ACCIDENTS DE JEUX SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

On estime que: 33% des enfants de 6 à 17 ans sont annuellement victimes d'accidents aux yeux, ce qui représente au Québec, près de 3 000 enfants.

PREVENTION

La prévention se fait par l'éducation des parents, des professionnels impliqués auprès des enfants.

3. ACCIDENTS SPORTIFS:

Plus de 1 accident sur 5 conduit à une perte de la vision ou de l'oeil.

A cause de la vitesse à laquelle sont projetés les rondelles de hockey, balles de tennis ou baseball, les blessures aux yeux sont à l'origine de blessures sérieuses.

DEUX SOLUTION S'IMPOSENT:

1. Le port d'un protecteur oculaire adéquat

2. L'entraînement des différents habiletés visuelles telle que la vision périphérique qui peut être améliorée avec des exercices visuels appropriés. (Faire travailler l'oeil de gauche à droite et vice-versa).

FAITS ENCOURAGEANT:

On sait que 65% des blessures aux yeux sont attribuables aux accidents de travail

On constate aujourd'hui que ces blessures sont en perte de vitesse grâce aux nombreux programmes et campagne de prévention et de sécurité dans les entreprises.

DONC, AYEZ LA PREVENTION A L'OEIL

Renée Guité, infirmière
Santé au travail,
CLSC de la Vallée
Causapscal



ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.

C.P.: 2198 • AMQUI, QUE.

GOJ 180

74, ROUTE 132

TÉL.: 742-3748

Mets Canadiens - Pizza

Restaurant Le Bavard

VAL-BRILLANT, QC

Yolande Boudreau, Prop.



Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

PROMUTUEL

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'AMOURS INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT

Tél: **742-3736**

Bonjour amis handicapés et vous tous chers concitoyens.

Aujourd'hui, nous allons vous donner un compte-rendu sur notre épluchette de blé-d'inde du 22 août; ce fut un très grand succès. Tout c'est bien déroulé, bonne musique, belle danse, même des gens nous ont demandé d'en faire plus souvent des soirées de ce genre.

Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont encouragé par leurs commandites et leurs dons. Nous voulons particulièrement remercier l'épicerie Donald Lizotte et l'épicerie Fernand Côté et fils qui ont été d'une générosité remarquable. Ils nous ont fourni en abondance les principaux ingrédients nécessaires à l'épluchette.

Nous remercions également tous nos autres commanditaires: Les Lions, Le Conseil Municipal de Val-Brillant, Le Comité des handicapés de la Vallée, Station Service Normand Gagné, Bar du Lac, Cantine La Paysanne, La Caisse Populaire, Le Comité d'éducation aux adultes de Val-Brillant, Amqui réfrigération, Mme Victor Deschênes.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont prêté leur concours en vous aidant bénévolement: M & Mme Gaspar Claveau et leurs enfants, Sylvie, Gina et Steve, son ami M. Fortin, la petite Isabelle Cyr qui éplucha trois sacs de blé-d'inde avec moi, nos deux gardes paroissial, Messieurs Paul Emile Bérubé et René Lauzier.

L'épluchette de 1987 fut un succès, record économique pour l'association des handicapés. Nous formions une équipe formidable et nous les remercions tous; elle était dirigée par une de nos membres très dévouée, ce membre fut Mme Ludivine Banville Gauthier, qui se dévoua sans compter à notre cause, elle fut pour nous le pilier de l'organisation de cette épluchette et des activités pour les handicapés.

Nous exprimons à tous, toute notre admiration et notre reconnaissance.

Estelle Turgeon



Le comité organisateur du 9e FESTIVAL DES FOINS DE VAL-BRILLANT

remercie sincèrement toutes les personnes et organismes, qui de près ou de loin, ont contribué au franc succès du festival 1987.

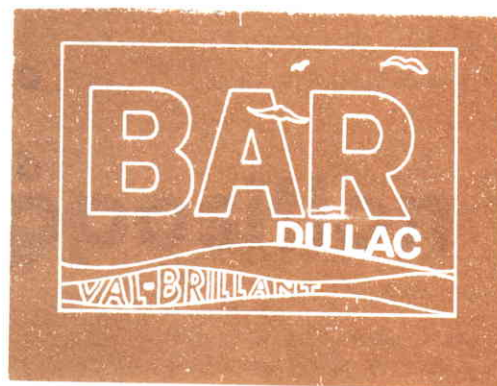
Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à l'assemblée générale annuelle du Festival, qui se tiendra à la salle municipale de Val-Brillant, dimanche le 22 novembre prochain, à 19 h 30.

EN JUILLET 1988, RENDEZ-VOUS POUR LE 10e ANNIVERSAIRE DU FESTIVAL DES FOINS

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490



Danse tous les samedis soirs
P'tit bar ouvert 7 jours
Spécialités sur la terrasse
(Veau de grain braisé)

Salle de réception disponible pour
party, soirée, noces, 5 à 7 ou autres
pour réservation, téléphonez au
742-3810 (Jeannine D'Amours)



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

SERVI

BOUCHERIE



742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL, BRILLANT, QC



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271